

Je ne veux pas dire que vous ayez renoncé absolument à tout ce qui serait nécessaire au salut du pays. Non; votre pouvoir est tout entier; vous n'avez renoncé, vous n'avez pas le droit de renoncer à aucune partie de ce pouvoir. (Très-bien! à droite.) Je dis seulement que vous le réservez. (C'est vrai! — Très-bien! très-bien! — Applaudissements.)

Vous le réservez, conservant toute l'étendue de votre souveraineté. Vous vous êtes dit que vous ne feriez que ce qui est urgent; qu'au lieu de constituer, vous vous borneriez à réorganiser. (Sensations diverses.)

Et pourquoi? Messieurs, je vous supplie de vouloir bien me laisser achever ma pensée, et peut-être, quand vous aurez eu cette patience, trouverez-vous, dans les paroles qui suivent, l'explication, la justification de celles qui précèdent. (Très-bien! — Parlez!)

Eh bien! messieurs, vous vous êtes dit qu'il n'était pas urgent de constituer, et qu'il était urgent de réorganiser. (Très-bien!) Vous vous êtes dit quelque chose de beaucoup plus élevé et de plus vrai encore, s'il était possible; vous vous êtes dit que si vous vouliez exercer le pouvoir constituant que vous avez, vous vous diviseriez à l'instant même. (Mouvement), et que si, au contraire, vous ne vouliez pas réorganiser, vous seriez tous d'accord. (Très-bien! c'est cela.)

Pour réorganiser, vous n'avez rien à faire qui vous divise; pour veiller à l'évacuation du pays, pour rétablir les services financiers, pour composer une administration, pour nommer tous les corps électifs, pour rappeler vos prisonniers, pour recomposer l'armée et rendre au travail tous les hommes qui ont été arrachés, pour cette œuvre si pressante, indispensable pour que la vie renaisse dans notre pays, il faut ne pas faire la moindre des choses qui vous divisent. (Vif et général assentiment), pas la moindre.

Ah! vous pouvez bien être divisés sur la qualité des moyens à employer, vous serez divisés sur des questions, pardonnez-moi un mot vulgaire, mais qui rendra bien ma pensée, sur des questions de métier. Mais rien ne vous divisera au fond. Et cela vous explique comment des hommes d'origine différente, d'opinions politiques différentes ont pu se réunir dans le cabinet actuel, et y apporter leur concours en amis, en citoyens dévoués, sans qu'il se soit élevé entre eux une seule division. (Très-bien! très-bien!)

Pourquoi? Parce que nous avons évité soigneusement toutes les questions qui peuvent nous partager, et que nous avons songé à mettre la main aux questions de réorganisation qui nous réunissent tous.

C'est pour cela, messieurs, que les uns et les autres nous vivons unis, à la condition qu'il y ait beaucoup de questions réservées par nous.

Où, vous êtes divisés, je puis le dire. Si c'était une chose ignorée de vous et du monde, il y aurait inconvénient à vous le proclamer. Vous êtes divisés, savez-vous pourquoi? Parce que le pays l'est, et ce que je dis là est connu de la terre entière, et il faut que vous vous rendiez compte de la difficulté, car en vous rendant compte, vous la surmonterez.

Je connais les hommes, je connais mes contemporains. Eh bien! confessions-les très-sincèrement, vous êtes divisés en deux grands partis: l'un, — et ceci est parfaitement légitime, parfaitement respectable, — l'un croit que la France ne peut trouver — un repos définitif que sous une monarchie constitutionnelle. (Interrompue approbative.)

L'autre, — ne m'interrompez pas, même pour m'approuver, bien que votre approbation me donne des forces. (Sourires. — Très-bien!) — l'autre, tout aussi sincèrement, pense qu'avec les institutions que vous vous êtes données, qu'avec cette grande institution du suffrage universel, qu'avec le mouvement des esprits, qu'avec cette agitation qui se produit dans le monde entier au centre de tous les gouvernements, il y a quelque chose qui entraîne les générations actuelles vers la forme républicaine, il y a des hommes pour lesquels la République n'est qu'un mot, un mot terrible dont ils voudraient se servir pour satisfaire leurs détestables passions; il y a une quantité d'hommes éclairés, généreux, qui croient de toute leur âme à cette seconde doctrine. (Très-bien!)

Trop souvent, messieurs, nous nous calomnions réciproquement. Cessons de nous calomnier; sachons nous rendre justice, respectons les pensées les uns des autres. (Approbation.)

Ces deux grands partis se subdivisent. Le parti monarchique lui-même n'est pas d'accord sur tous les points. (Légère interruption.) Le parti républicain lui-même est également divisé. Oui, il y a dans son sein des hommes généreux à qui je rends hommage, et qui croient que la République, même quand elle n'est pas dans leurs mains, est encore la République. (C'est vrai! — Mouvements divers.) Il en est d'autres qui n'admettent la République que quand elle est entre leurs mains. (Rires et approbations sur plusieurs bancs.)

Je ne veux flatter personne, — ce n'est pas à mon âge que je commencerais, car je ne l'ai fait sous aucun régime, je n'ai flatté ni roi, ni peuple, j'honore profondément les hommes qui ont le bon sens de reconnaître que l'institution elle-même n'étant pas rassurante pour notre pays, il faut que les hommes le soient. (Mouvement. — Oui! oui! vous avez raison!)

Vous êtes donc profondément divisés, et cependant vous êtes unis en honnêtes gens, en bons citoyens, dans cette pensée commune de réorganiser le pays et de savoir différer le jour où on le constituera.

C'est pour cela que vous vous trouvez ici. Il est vrai, comme l'a dit un grand agitateur, le cardinal Retz, qu'assembler les hommes, c'est les énuoyer. Il est bien vrai que, réunis ici dans une grande assemblée, dans une situation la plus extraordinaire de l'histoire, vous pouvez vous heurter quelquefois. Moi-même, si je ne cédaux aux mouvements de mon âme impétueuse, quelquefois aussi je m'animerais; mais tout à coup je rentre en moi-même, je songe aux grands devoirs que vous n'avez imposés, et je contiens les mouvements de mon cœur. (Sensation profonde. — Applaudissements.)

Mais en contenant les mouvements intérieurs de mon âme, je comprends les vôtres. Vous pouvez néanmoins vivre les uns à côté des autres, et vous aider à accomplir cette tâche rude, écœurante, de réorganiser le pays, mais à une condition de réserver beaucoup de dissidence et de réserver les questions de constitution. (Mouvements divers.)

Une des plus grandes questions constitutionnelles, c'est le choix de la capitale. J'ai donc cru, messieurs, qu'il ne serait pas loyal à nous de vouloir résoudre sur le champ cette question en vous proposant d'aller directement à Paris. Bien que le canon prussien, au point de vue de la convenance, soit quelque chose, ce n'est pas lui qui nous a décidés, c'est la loyauté.

Quel est notre devoir à nous? Quel est mon devoir à moi, que vous avez, je dirai, accablé de votre confiance? C'est la loyauté envers tous les partis qui divisent la France et qui divisent l'Assemblée.

Ce que nous leur devons à tous, c'est de ne leur tromper aucun, c'est de ne pas nous conduire de manière à préparer à votre insu une solution exclusive qui désolerait les autres partis. (Très bien!)

Non, messieurs, je le jure devant le pays, et si j'osais me croire assez important pour parler de l'histoire, je dirais que je jure devant l'histoire de ne tromper aucun de vous, de ne préparer, sous le rapport des questions constitutives, aucune solution à votre insu, et qui se ait de notre part, de ma part, une sorte de trahison. (Vifs applaudissements.)

Permettez-moi de ne pas reculer devant les noms vrais des partis, et j'espère qu'en m'appuyant sur l'évidence des faits je n'aurai pas commis une inconvenance.

Je dirai donc: « Monarchistes, républicains, non, ni les uns ni les autres, vous ne serez trompés; nous n'avons accepté qu'une mission déjà bien assez écrasante; nous ne nous occuperons que de la réorganisation du pays. Nous vous demanderons toujours votre appui pour cette réorganisation, parce que nous savons que si nous sortions de cette tâche limitée, nous nous diviserions nous-mêmes. »

Nous ne travaillerons qu'à cette œuvre déjà bien assez difficile. Mais, qu'il me soit permis de dire aux hommes qui ont donné leur vie entière à la République: « Soyez justes envers les membres de cette Assemblée qui ne pensent pas comme vous. Sous quelle forme se fera la réorganisation? Sous la forme de la République. »

Il y avait ici beaucoup d'hommes très-respectables qui ont accepté ce mot dans un but d'union. Vous m'avez appelé président du conseil, chef du pouvoir exécutif de la République française; dans tous les actes du gouvernement, le mot de République française se trouve sans cesse répété. Cette réorganisation, si nous y réussissons, elle

sera sous la forme de la République et à son profit. (Mouvement. — Très-bien! très-bien! sur plusieurs bancs.)

Maintenant, messieurs, ne venez pas nous dire: Ne sacrifiez pas la République. Ne la perdez pas vous-mêmes.

La République est dans nos mains, elle sera le prix de votre sagesse et pas d'autre chose. Toutes les fois que vous soulevrez des questions inopportunes, toutes les fois que malgré vous, — malgré vous, je le sais, — vous paraîtrez, je dirai les confidents ou les complices sans le vouloir, — sans le vouloir certainement, — des hommes de désordre, dites-vous bien qu'en acceptant ces apparences de complicité, vous portez à la République le coup le plus funeste qu'elle puisse recevoir. (Mouvement.)

Eh bien, je vous ai dit que je serais profondément sincère, et vous le voyez: lorsque le pays sera réorganisé, nous viendrons ici; si nous avons pu le réorganiser nous-mêmes, si nos forces y ont suffi, si, dans la route, votre confiance ne s'est pas détournée, nous viendrons le plus tôt que nous pourrons, bien heureux, bien fiers d'avoir pu contribuer à cette noble tâche, vous dire: Le pays, vous nous l'avez confié sanglant, couvert de blessures, vivant à peine, nous vous le rendons un peu ranimé; c'est le moment de lui donner sa forme définitive; et je vous en donne la parole d'un honnête homme, aucune des questions qui aura été réservée n'aura été résolue, aucune solution n'aura été adoptée par une infidélité de notre part. (Bravo! bravo! — Applaudissements.)

Telle est la pensée qui nous a animés en vous proposant d'aller à Versailles et de ne pas aller ailleurs. Nous n'avons pas pu faire un pas de plus, car c'était résoudre une de ces questions que nous devons réserver pour rester unis.

Maintenant il ne serait pas digne de cette discussion, de sa hauteur, de son importance, d'entrer dans les détails matériels, je me borne à vous dire, et j'espère que vous voudrez bien m'en croire, que le résultat que vous voulez atteindre de rapprocher les deux partis du gouvernement ne serait pas atteint si nous allions à Fontainebleau. (Mouvements divers.)

Je pourrais vous donner des détails militaires qui seraient déplacés ici, et qu'il serait imprudent de vous donner publiquement. Je me bornerai à vous dire: Fontainebleau n'est pas une position acceptable; celle de Versailles, au contraire, a tous les avantages; elle laisse la question entière, et cependant elle nous permet, avec quelques efforts, de conjurer les difficultés de la distance.

Quant à moi, je serai placé à Versailles à côté de vous, si votre vote consacrer cette mesure. Vous êtes ma force, mon unique force; jamais je ne me séparerai de vous (Vive et sympathique approbation.)

Je tâcherai de disposer les choses, aidé de mes collègues, que je remercie de leur concours et de leur dévouement, je tâcherai de disposer les choses de façon que toutes les difficultés soient conjurées. Mais la question de fond reste entière dans une pensée de concorde publique.

Et maintenant, messieurs, je vous en supplie, considérez ce que nous vous demandons avec une conviction profonde.

Oh! si nous étions dans ces temps où l'on est libre, les uns et les autres, où les Assemblées sont libres de leur confiance, parce qu'elles ont le choix; où les ministres eux-mêmes sont libres et peuvent dire à quelles conditions ils restent ou ne restent pas, peut-être aurais-je pu me permettre des paroles qui ressembleraient à de la contrainte. Mais maintenant, non, messieurs, je ne me séparerai pas de vous. Quelque accablant que soit le fardeau, je le porterai tant que vous ne m'aurez pas dispensé de le porter. (Très-bien! très-bien!)

Je ne veux pas élever, comme dans les temps ordinaires, une question de cabinet, ce serait indécent; je ne le ferai pas. (Vives approbations et nombreux applaudissements.)

Mais je vous dis, avec la plus grande sincérité, que nous resterons les ministres de vos résolutions, quoi qu'il arrive. Mais nous vous demandons en retour de vouloir bien nous croire, et quand nous vous disons: Il faut aller à Versailles et pas ailleurs, je vous demande de nous accorder confiance sans nous obliger à entrer dans des détails plus étendus.

Nous vous le disons, non pas au nom d'une arrogante volonté ministérielle, non pas au nom et au profit d'un parti, mais au nom et au profit de l'Etat, et pour l'Etat,

c'est-à-dire pour la patrie! (Bravo! bravo! — Acclamations chaleureuses et applaudissements prolongés. — M. le chef du pouvoir exécutif, en descendant de la tribune, recouvert de très-vives félicitations de ses collègues du gouvernement et de l'Assemblée.)

INFORMATIONS ET NOUVELLES

Le mouvement préfectoral annoncé depuis quelques jours, n'aura pas lieu avant la fin de mars.

M. Thiers tient à ne rien précipiter et à être installé à Versailles pour procéder aux mesures relatives à la réorganisation de l'administration intérieure et de son personnel.

On sait que l'illustre homme d'Etat, nommé député par vingt-huit départements, a opté pour le département de la Seine.

Cet acte de très-habile politique a causé cependant une singulière émotion dans le monde de décentralisation à outrance.

La Liberté a reçu la lettre suivante: Milan, 8 mars 1871.

Monsieur le rédacteur, Une souscription nationale que vient de proposer M. Grémieux, et à laquelle il aurait inscrit 100,000 francs, afin de dériver notre patrie de la présence de ces hordes prussiennes, je l'approuve de tout mon cœur, et j'ai souscrit 200,000 francs pour ma part, espérant que le noble exemple de M. Grémieux fera écho dans toute la France.

Agrez, monsieur le rédacteur, les assurances de ma considération très-distinguée. Prince de Lusignan.

La lettre suivante, de M. Legouvé, était hier dans le Journal des Débats: Monsieur,

Permettez-moi de vous signaler un fait qui me paraît grave.

Pendant toute la durée du siège, les dessins ou photographies licencieuses avaient disparu de tous les étalages. Elles reparaisent.

Il y a là un péril réel pour la République, dont la plus mortelle ennemie morale comme en politique, est la licence. Avec une population ardente, nerveuse, fiévreuse comme la nôtre, tout ce qui frappe les sens envahit bientôt l'être tout entier. Voyez ces hommes de tout âge, et de toute condition, la figure collée contre ces vitrines peuplées d'images obscènes; c'est du poison qu'ils boivent par les yeux. Il suffit quelquefois, pour perdre toute la vie d'un jeune homme, de la rencontre d'une de ces expositions immondes. Il faut contre de telles vicieuses, une censure radicale, absolue, implacable, à la prétentive et répressive; je la demande au nom de tous les pères de famille.

M. Legouvé a cent fois raison. C'est bien ici que la liberté même exige l'interdiction même la plus absolue, de toute exposition inconvenante. Les dessins et caricatures ignobles et lâches dirigés contre le pape et l'impératrice, qui ont affligé nos yeux depuis le 4 septembre, la montre des marchands sans pudeur, sont une tyrannie exercée par les débiteurs de ces poisons sur l'œil du passant. Du moins lorsqu'il s'agit de publications immorales ou folles, de livres ou de journaux immondes, vous ne lisez qu'autant que vous voulez bien. Il faut ouvrir le volume ou déployer le journal. On n'est atteint que si l'on s'expose.

Il n'en est pas de même pour les expositions ordinaires elles s'imposent au regard; elles le surprennent; leur licence violente la liberté d'autrui.

Nous nous joignons de toutes nos forces à M. Legouvé. Il est temps que l'honnêteté cesse d'être soufflée à tous les pas par la spéculation impudique.

Paris, 14 mars 1871. Monsieur H. de Pène,

Je suis un des lecteurs les plus assidus de votre estimable journal. Ce qui me plaît en lui, c'est que son caractère est éminemment français; aussi j'approuve, avec le sentiment qui doit animer les vrais patriotes, le pacte de la ligue anti-prussienne. Je suis commerçant et fabricant, j'emploie un certain nombre d'ouvriers; je jure d'être inexorable à l'endroit des Allemands qui se présenteront dans ma maison à titre d'employés ou d'ou-

ture au grand soleil et mettez cette chalo- que tout jours pâle!

— Le bonheur! dit le comte, le bonheur! il faudrait toujours l'avoir en perspective et ne jamais doubler son cap; ce serait le seul moyen de ne jamais s'échapper.

— Mon cher ami, dit Surcouf avec une fermeté d'emprunt, nous sommes entourés de témoins, d'étrangers et de prisonniers: ne nous séparons pas comme de jeunes pensionnaires blondes qui partent pour le couvent; il faut soutenir l'honneur du pavillon de toutes les manières. Adieu, cher comte, et au revoir quand Dieu le voudra!

— Adieu! répondit Raymond en se raffermissant sur ses pieds; je prie Dieu qu'il veuille bientôt...

Alban Révest, qui observait de près cette scène, se présenta et dit à Surcouf: — Je n'ai plus rien à faire ici; permettez-moi, capitaine, de suivre le comte Raymond.

— Et sans prendre la part de prise? dit Surcouf.

— Tenez, reprit Alban, il y a, étendue à l'ombre, au pied du mât, une pauvre femme qui va rejoindre son mari à Batavia. donnez-lui ma part de prise. Moi, avec une ligne de pêche et un fusil de chasse, je puis vivre partout comme un roi.

— Tu es un honnête garçon, quoique très-paresseux, dit Surcouf; ta volonté généreuse sera faite... Mais hâte-toi... le comte de Clavières descend l'échelle...

Ah! un mot encore... En passant, accotez le breton, qui a cargué ses voiles, et prenez les deux filles malaises et leur père. C'est un renfort pour la colonie de Vandrusen.

Surcouf serra la main d'Alban et s'accorda sur le bastillage pour faire du geste ses derniers adieux à Raymond.

XIV

La chaloupe *Aurore*, conduite par Alban, arrivait dans le golfe de Samarang, une heure avant le coucher du soleil. L'ombre douce du soir couvrait déjà la mer, dans le voisinage de la côte; on voyait même sur la montagne, les eaux endormies et couvertes de teintes crépusculaires dont la fraîcheur arrivait au visage avec des carresses pleines d' parfums, pendant que, sur les sommets, la cime des bois était encore incendiée par les feux du soleil. Cette nature sauvage et sublime racontait, en ce moment, des secrets d'amour et de passion mystérieuse inconnus aux cités bruyantes. L'homme empruntait des trésors de mélancolie délicieuse à ce recueillement de la solitude et de la mer.

Le comte Raymond, debout à l'arrière de la chaloupe, contemplait encore de loin ce paysage divin qui lui gardait son amour, son avenir; le coup de rame qui creusait l'eau rebondissait à son cœur et le faisait tressaillir; à chaque élan

du canot le paysage semblait faire un pas vers lui pour apporter une image dorée dans son immense corbeille d'arbres et de fleurs.

La rive paraissait déserte au premier coup d'œil, mais, à mesure qu'on s'approchait, on distinguait deux êtres vivants à travers les ombres du soir. Le rameur Alban Révest laissa tomber les rames, prit son fusil et regarda le comte Raymond.

— Il n'y a que des amis sur cette terre, dit le comte en souriant; reprenez les rames et arrivons.

Alban s'inclina et obéit.

En effet, deux bons amis regardaient arriver la chaloupe, et par mesure de précaution ils avaient mis leurs doigts aux détenteurs de leurs carabines.

Raymond reconnut bientôt Vandrusen et Strimm, et les appela par leur nom. Strimm quitta son arme, poussa un cri de joie et se jeta à la nage pour serrer plus tôt la main du comte Raymond. Les sauvages out des idées d'hommes civilisés.

Strimm et Raymond ne parlaient pas la même langue, mais ils se comprirent très-bien, avec une pantomime partie du cœur, la langue de tous les pays.

Alban Révest ouvrait de grands yeux, pour mieux voir un gentilhomme français serrer les mains d'un affreux sauvage cuiré par la nature et noirci par le soleil.

On arriva. Vandrusen et Raymond s'embrassèrent fraternellement, et pen-

viens de raisons; il n'y a pas à en donner, Bismark s'est chargé de répondre pour nous.

Dans quelques jours nous allons les revoir nous tendre une main indiscrète et hypocrite; dans ce cas, pas de faiblesse: nous avons été assez leurrés par la fausse bonhomie de ces Vandales pour être dorénavant prudents. Il est permis de supposer assez de zèle et de dévouement dans le pays pour faire nos affaires nous-mêmes. L'avenir le prouvera. Si nous nous laissons débordier plus longtemps par le flot envahissant de ces Germains, ainsi que cela semble se produire à l'Etat-Unis, dans vingt ans nous serons acculés aux Pyrénées. — Nous sommes et devons rester une grande nation.

Par contre, tendons la main à nos infortunés compatriotes alsaciens et lorrains, et accueillons-les avec toute la sympathie due au malheur. Nous ne pouvons oublier qu'ils font partie intégrante de la grande famille française, la force brutale est impuissante à séparer les cœurs.

Dans l'espoir que les adhésions que vous recitez seront aussi sincères que la mienne, je vous prie, monsieur, d'agréer l'expression de mes sentiments dévoués.

Rue Bergère, 21.

Chronique locale & départementale

VILLE DE ROUBAIX 1871
Emprunt de 300,000 francs

SOUSCRIPTION

Par délibération de la Commission municipale en date du 28 janvier 1871, approuvée le 14 février par le préfet du Nord, la ville de Roubaix est autorisée à emprunter par voie de souscription publique, à un taux d'intérêt qui ne pourra excéder 5 pour cent, une somme de 300,000 francs, remboursables en 12 années à partir de 1871, au moyen de ses revenus ordinaires, et destinée à fournir un subside au bureau de bienfaisance et à verser une somme de 50,000 fr. dans la caisse de secours aux familles des militaires, mobiles et mobilisés actuellement en activité de service.

L'administration municipale donne avis que la souscription pour cette œuvre est ouverte au secrétariat de la mairie et chez M. Louis Salembier, receveur municipal, rue Notre-Dame, 32; elle exhorte ceux de ses concitoyens chez qui les commissaires porteurs de ces listes ne se seraient pas encore présentés, à venir se faire inscrire pour la part qu'il leur convient de prendre à la réalisation de l'emprunt dont il s'agit, qui leur offre toute garantie pour le remboursement de leurs fonds, et dont l'emploi contribuera à assurer pendant quelque temps encore la subsistance de la partie la moins heureuse de notre population.

Roubaix, le 13 mars 1871.

Le maire, J. DEREGNAUCOURT.

Le maire de la ville de Roubaix donne avis que dimanche prochain, jour de la Mi-Carême, il sera interdit de parcourir les rues, places et chemins de la commune à toute personne masquée ou même simplement revêtue d'un déguisement.

L'Administration n'accordera, en outre, aucune autorisation de donner ce jour-là, bal dans les estaminets ou autres lieux publics. Les habitants de Roubaix comprendront sans doute, qu'après tant de sang et de larmes répandus dans une guerre atroce, de semblables divertissements seraient une insulte à la douleur publique, et ils s'abstiendront de contrevenir à cette défense.

On constate dans les affaires générales un mouvement de reprise très-accentué.

On nous signale de Rouen une grande activité; les acheteurs sont très-nombrueux et plusieurs maisons importantes

dant que Révest, les deux filles malaises et leur père s'occupaient du débarquement du colis, présent de Surcouf, Raymond demandait des nouvelles de tous ses amis, et quand la liste fut épuisée, il dit d'une voix tremblante qui s'efforçait d'être ferme:

— Et madame la comtesse Despremons?... Ah! je la reverrais avec bien du plaisir.

— Pauvre femme! dit Vandrusen; elle a bien souffert!

Le comte ne put réprimer un mouvement, et, comme Vandrusen n'ajoutait rien et se contentait de secouer la tête en signe de tristesse:

— Elle a bien souffert? reprit le comte... excusez, Vandrusen... je suis un arrivant... de quoi a-t-elle souffert?

— Bah! dit Vandrusen étonné; vous ne savez donc pas la nouvelle?

Le comte interrogea étourdiment par le silence et le regard.

— Vous ne savez pas la nouvelle? poursuivit Vandrusen; M. le comte Despremons est mort, il y a huit mois, chez les pirates de vis-à-vis.

(La suite à un prochain numéro)